

## PROCÈS-VERBAL

LE 12 NOVEMBRE 2013

### GRAND-SAULT

#### RÉUNION

La réunion régulière du conseil municipal de Grand-Sault au Nouveau-Brunswick a été tenue dans la salle du conseil à l'hôtel de ville à 19 heures, le mardi, 12 novembre 2013, suivant les avis requis par la loi.

#### PRÉSENCE

Son honneur le maire :

Richard Keeley

Les conseillers :

Renaud Ouellette  
John Bellefleur  
Jean-Paul Proulx

Jacques Lafrance  
Michel Ouellette  
Harry MacPhail

Ainsi que le directeur général / secrétaire municipal, Peter Michaud, et la secrétaire municipale adjointe, Lise J. Ouellette.

#### PRIÈRE

La réunion débute par le récit du Notre Père.

#### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**Jean-Paul Proulx / Jacques Lafrance,**

**que l'ordre du jour soit accepté tel que reçu. Adopté**

#### ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

**Renaud Ouellette / Harry MacPhail,**

**2013-081 que le procès-verbal du 8 octobre 2013, dont les copies ont été distribuées aux membres du conseil, soit adopté tel que reçu. Adopté**

#### SESSIONS FERMÉES

La secrétaire municipale adjointe fait la lecture des sessions fermées qui ont eu lieu les 7, 21 et 28 octobre 2013.

#### CORRESPONDANCE

Invitations	5
Remerciements	2
Offres de services, de terrain ou autre	0
Informations diverses (GNB, fédéral, communautaire, autre)	8
Plaintes	0
Demande d'appui financier	5
Demande d'appui (autre que monétaire)	3
Réponse à une requête municipale	0

**John Bellefleur / Jacques Lafrance,**

**2013-082 que la correspondance soit acceptée telle que lue et distribuée tel que demandé. Adopté**

#### EAU POTABLE

Les analyses d'eau potable de la ville, reçues pour le mois d'octobre, démontrent les résultats "eau potable".

**John Bellefleur / Renaud Ouellette,**

**2013-083 que les analyses d'eau potable soient reçues et classées. Adopté**

#### INTERVENTION DU PUBLIC - motions et affaires nouvelles

Monsieur le maire explique les motions proposées. Aucune question ni commentaire du public.

#### MOTIONS ET COMPTES-RENDUS DES COMITÉS

##### POLICE

La force policière rappelle que conduire distrait en utilisant un téléphone cellulaire ou autre est illégal et sera surveillé.

##### RÉCRÉATION, TOURISME ET CULTURE

Les tournois, matchs de hockey et autres activités sont mentionnées.

Le patinage public est commencé.

Les visiteurs au centre Malobiannah en 2013 étaient de 39 662 tandis qu'en 2012 on a accueilli 44 260. C'est très bien étant donné que le centre était fermé pour construction en mai et juin.

##### SOCIÉTÉ CULTURELLE

Tocadéo présentera un concert de Noël le 21 novembre

##### COMMISSION DES SERVICES RÉGIONAUX – urbanisme

On a accordé 23 permis en octobre pour une valeur de 569 750 \$ ainsi que sept dérogations dans la région.

L'atmosphère qui règne à la CSR est difficile étant donné le budget qui avait été proposé pour 2014.

##### ENVIRONNEMENT

Le plan quinquennal pour le comité inclus des améliorations dans le système de chauffage au garage municipal, le changement de lumières extérieures à DEL, le reboisement et l'amélioration des stations de pompage.

##### FINANCE ET ADMINISTRATION

Le budget 2014 sera présenté bientôt.

##### Politique d'achat

**Renaud Ouellette / Jean-Paul Proulx,**

**2013-084 Que le conseil municipal de Grand-Sault adopte la politique d'achat no. 2004-02 (R3) telle que présentée. Adopté**

Ajustement au fonds général – GRC

**Renaud Ouellette / Harry MacPhail,**

- 2013-085      **Qu'un montant de 598,31 \$ soit annulé des comptes recevables du fonds général au client *RCMP J Division* pour du surtemps en 2012. Adopté**

Ajustement au fonds général – Travail Sécuritaire NB

**Renaud Ouellette / Harry MacPhail,**

- 2013-086      **Qu'un montant de 2 000 \$ soit effacé des comptes recevables du fonds général pour le compte de *Travail sécuritaire NB* pour leur annonce publicitaire au CEPSC en 2012. Adopté**

Dindes – appel d'offres

**John Bellefleur / Renaud Ouellette,**

- 2013-087      **que le conseil municipal accepte l'offre de l'Atlantic Superstore au montant de 1,49 \$ la livre pour les dindes de Noël. Adopté**

On note que deux soumissions ont été rejetées à cause d'erreurs.

CMA 2014

La rencontre des triplés aura lieu à Grand-Sault le 28 novembre avec Frenchville, Me et Témiscouata-sur-le-lac, QC.

GOLF

Le terrain est fermé depuis le 15 octobre.

Une rencontre publique a eu lieu le 9 octobre avec les golfeurs. Le tout va très bien.

BIBLIOTHÈQUE

Le poste est ouvert pour une nouvelle bibliothécaire.

Diverses levées de fonds en 2013 ont recueilli 1500 \$ en donations pour des livres.

FEU

Le service a répondu à sept appels en octobre.

Les statistiques sont données concernant la campagne d'inspection des détecteurs de fumée.

On remercie les 18 pompiers qui ont participé à la campagne.

FESTIVAL

Le président pour le festival 2014 demeure Samuel Desjardins.

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU CENTRE DES AFFAIRES

On a commencé à installer les décos de Noël au centre-ville.

Le père Noël arrivera le 8 décembre au lieu du 15. On invite des participants dans la parade.

EAU ET RUES

Le rinçage des tuyaux est terminé.

Les employés ont réparé trois bornes-fontaines et deux bris d'eau.

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX – administration

Une réunion aura lieu demain pour voter sur le budget proposé pour 2014. La municipalité planifie voter contre ledit budget mais demeure ouverte aux négociations.

Le maire Keeley mentionne que dans l'éventualité où Grand-Sault se retirerait de la CSR, la municipalité est prête à travailler avec des partenaires en ce qui a trait aux services d'urbanisme.

## AFFAIRES COMMENCÉES

### ARRÊTÉ 74 – budget 2014 SDCAGS Inc.

La secrétaire municipale adjointe fait la première lecture en entier et en titre de l'arrêté 74 concernant le budget 2014 de la Société de développement du centre des affaires de Grand-Sault Inc.

Renaud Ouellette / John Bellefleur,

Que le conseil municipal de Grand-Sault adopte la première lecture de l'arrêté 74 telle que lue. Adopté

La secrétaire municipale adjointe procède à la deuxième lecture en titre de l'arrêté 74.

Jean-Paul Proulx / Michel Ouellette,

Que le conseil municipal de Grand-Sault adopte la deuxième lecture de l'arrêté 74 telle que lue. Adopté

## INTERVENTION DU CONSEIL

La réunion publique de décembre aura lieu le 3<sup>e</sup> mardi, soit le 17 décembre.

On félicite les nouveaux commerces en ville soit Massey Ferguson et Nissan.

Le conseil a reçu des commentaires sur le manque de développement sur le boulevard. Monsieur le maire explique que le « look » du Broadway, lors de nouvelles constructions, sera différent à cause du nouveau code de bâtiments. Le développement se fait aussi ailleurs dans la communauté depuis quelques années.

Une cueillette de bouteilles par le conseil municipal a récolté 400\$ pour la banque alimentaire. Merci au Home Hardware et à Réjean Rioux pour leur collaboration et au conseiller Proulx pour l'organisation de l'activité.

Le déjeuner au profit de l'Arbre de l'espoir aura lieu le 29 novembre au CEPSC.

Partage des coûts – monsieur le maire informe que l'objectif est de sensibiliser les gens sur le système de taxation provincial et qu'on se doit d'en parler étant donné la révision de la *Loi sur les municipalités* qui a lieu présentement. L'objectif est aussi d'ouvrir une discussion avec la Communauté rurale de Saint-André et les DSL. L'objectif est d'atteindre un équilibre au niveau des impôts à l'intérieur et à l'extérieur des territoires municipaux. Le service de récréation sera demandé d'apporter divers scénarios pour combler le manque à gagner, soit de réduire les services, d'augmenter les tarifs ou d'implanter un frais d'usager.

Monsieur le maire répond aussi aux allégations que la municipalité est mal gérée et doit chercher des fonds ailleurs. Le taux de taxe municipale est 6¢ plus bas que la moyenne provinciale malgré les nombreuses améliorations faites en ville. Il explique que le rural a été bâti avec une portion des taxes municipales par exemple les infrastructures d'électricité et les rues.

Enseignes de bienvenue – Nos enseignes ont été installées en 2006 avec l'approbation du ministère, à 1 km de la sortie de la transcanadienne, dans le DSL puisque la communauté rurale n'existe pas à ce temps-là. L'an dernier, une enseigne souhaitant la bienvenue à Saint-André a été installée, dans la municipalité de Grand-Sault, à 3.5 km de la sortie pour la communauté et sans discussion avec Grand-Sault. Depuis, le conseil a reçu de nombreuses plaintes des résidents et des visiteurs que cette enseigne porte à confusion et nuit à nos commerces et à l'industrie touristique. La municipalité sollicite l'aide du ministère des Transports et Infrastructure pour trouver une solution au problème. Nous avons fait une

proposition de rapprocher l'enseigne à 1km de la sortie pour Saint-André. Nous attendons toujours une réponse du ministère.

Remplacement du pont de la rivière Little – Une demande a été faite au ministère des Transports et Infrastructure pour réactiver le dossier. On note que la situation actuelle avait été jugée inacceptable lors d'une étude en 2008.

#### INTERVENTIONS DU PUBLIC – autres

##### Michel Coulombe

Monsieur Coulombe félicite le conseil d'établir une taxe au centre-ville qui en permet l'amélioration.

Il s'objecte aux ventes de colporteurs telles la vente d'automobiles la semaine dernière. Ce genre de vente fait compétition aux commerces locaux. Il demande que le conseil réévalue son arrêté sur les colporteurs.

##### Camille Deschênes

Monsieur Deschênes demande qui est responsable de couper l'arbre près de son logis. Le maire l'informe de contacter la province, propriétaire du terrain.

#### INTERVENTIONS DE LA MÉDIA

##### Brunswick News

Demande des détails au sujet de l'augmentation de taxe prévue en 2014. Aucun détail n'est disponible présentement.

#### CLÔTURE DE LA RÉUNION

Michel Ouellette / Renaud Ouellette, propose la clôture de la réunion à 20h10. Adopté

---

Richard Keeley  
Maire

---

Lise J. Ouellette  
Secrétaire municipale adjointe